



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 20 octobre 2017, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Location du logement et du local commercial de l'épicerie bourthoise,
- Statut de l'Interco Normandie Sud Eure,
- Nomination d'un élu pour la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges,
- École et atelier: contrat d'accompagnement dans l'emploi,
- Motion de l'Association des Maires Ruraux de France sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 12 octobre 2017

Le Maire